

**SALON ÉROTIQUE A3**

L'ouverture de «Chez Mme Foxy» crée des remous



*Le RCS exige une réaction aux mises à pied massives*

## «Il faut décréter l'état d'urgence»

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Le Regroupement des citoyens et citoyennes de Sherbrooke (RCS) se dit renversé par les déclarations du maire Paul Gervais, selon lesquelles la fermeture de la Filature Domil était quasi inévitable, et il réclame rien de moins qu'un état d'urgence pour l'économie régionale.

«Il est inadmissible dans une ville où on a perdu près de 1000 emplois en 15 jours, que le maire laisse 1000 personnes sur le pavé sans rien faire», juge le conseiller municipal du RCS, Alain Leclerc.

**Autant d'emplois indirects**

«D'autant plus si on évalue les pertes d'emplois indirectes: on peut

s'attendre à un autre 1000 à 1500 personnes qui vont perdre leur emploi», affirme-t-il.

Le maire Gervais indiquait hier dans La Tribune que la fermeture des installations de Dominion Textile sur la rue Pacifique relève d'une décision d'entreprise et que même si les leaders régionaux avaient été avisés à l'avance des intentions de la compagnie «on n'aurait pas pu l'empêcher».

La fermeture de Filature Domil entraînera 275 mises à pied, auxquelles s'ajoutent la perte de 500 emplois d'ici quelques mois chez ABB.

«Pour nous, il est temps de décréter un état d'urgence dans la région, de réunir l'ensemble des intervenants économiques et de se serrer les coudes», lance M. Leclerc.

«Il n'est pas vrai qu'il faut être

passif devant les fermetures d'usines: le maire de Trois-Rivières (Guy Leblanc) avait pris la tête de sa région et réussi à faire rouvrir l'ancienne usine Produits forestiers Canadien pacifique; c'est le rôle du maire de prendre les devants», allègue-t-il.

«Là, on apprend par les journaux que ça ferme et on dit qu'il n'y a rien à faire!», déplore le conseiller.

«Si j'étais un dirigeant d'entreprise et que j'avais à fermer une usine et que je lisais les déclarations de M. Gervais depuis 15 jours, je n'hésiterais pas!», ajoute-t-il.

«Si les gens savent que dans une région les intervenants socio-économiques sont mobilisés et que tout le monde va faire des pieds et des mains contre une fermeture d'usine, ils vont regarder ailleurs», croit M. Leclerc.

«L'autre Sherbrooke» ignoré

Le vice-président du RCS, Michel Bousquet, rappelle pour sa part que le comité de survie du textile avait permis dans les années 80 de sauvegarder les usines de Sherbrooke lorsque Dominion Textile a voulu rationaliser ses activités.

«On suivait la situation des entreprises en région et même au Québec, on était en contact avec les directions. Ça s'est présenté en 1987, Dominion Textile a décidé de fermer à Saint-Jean et dans une autre ville, mais a centralisé (ses activités) ici», a-t-il souligné.

Selon lui, «ce genre de mécanisme aurait pu faire la différence» dans les récentes décisions de la compagnie.

«Lorsque le maire Gervais dit qu'on ne peut rien faire, c'est possible, mais moi j'ai l'impression que tout n'a pas été fait.

«Les travailleurs doivent être appuyés par du monde», dit M. Bousquet.

«Nos élites représentent beaucoup les universités et les services, mais l'autre réalité économique n'est pas représentée. On parle de biomédical, mais quand va-t-on les voir ces emplois là?» mentionne M. Bousquet.

«L'autre Sherbrooke» n'est pas représenté au niveau des sociétés de développement et des organismes de développement régional», ajoute-t-il.

«On est dans une situation de guerre économique avec l'ALENA et le GATT, le moins que nos leaders devraient faire c'est de décréter une mobilisation générale. Cela pourrait se traduire par une conférence sur l'état de l'emploi et de l'économie, comme nous le réclamons depuis trois ans», conclut-il.

**SÉQUESTRE A2**

Curé de Victo détrossé de 500 \$



*Chauffeur de taxi tabassé jusqu'au coma*

## Les 6 policiers nient leur culpabilité

Pierre ROBERGE Montréal (PC)

Les six policiers impliqués dans l'affaire Barnabé ont comparu, hier, en Cour du Québec devant le juge John d'Arcy Asselin. Ils ont enregistré un plaidoyer de non culpabilité et opté pour un procès devant juge et jury.

Leur comparution pro forma, pour communication de la preuve par la Couronne, a été fixée au lundi 7 mars. Ils avaient été accusés le 14 janvier de voies de fait causant des lésions; la Couronne a porté un chef d'accusation contre les six, de sorte qu'ils auraient un procès commun.

**Coma irréversible**

Présumément victime de coups répétés le 14 décembre, à Laval puis au poste 44 à Montréal, le chauffeur de taxi Richard Barnabé repose depuis dans un coma végétatif que les médecins estiment irréversible.

Les six policiers de la CUM sont Pierre Bergeron, Louis Samson, André Lapointe, Karl Anderson, Michel Vadeboncoeur et Manon Cadotte.

Au Palais de justice, ils sont passés l'un derrière l'autre au milieu d'une haie de reporters et photographes pour entrer dans la salle des

comparutions; l'accusée Cadotte fermait la marche, tenue par l'épaulé par un ami.

**Traitement de faveur?**

Après cependant ils sont repartis par la porte arrière, ce qui a fait dire à Pierre Goulet, avocat de la famille Barnabé, qu'ils ont bénéficié d'un traitement de faveur.

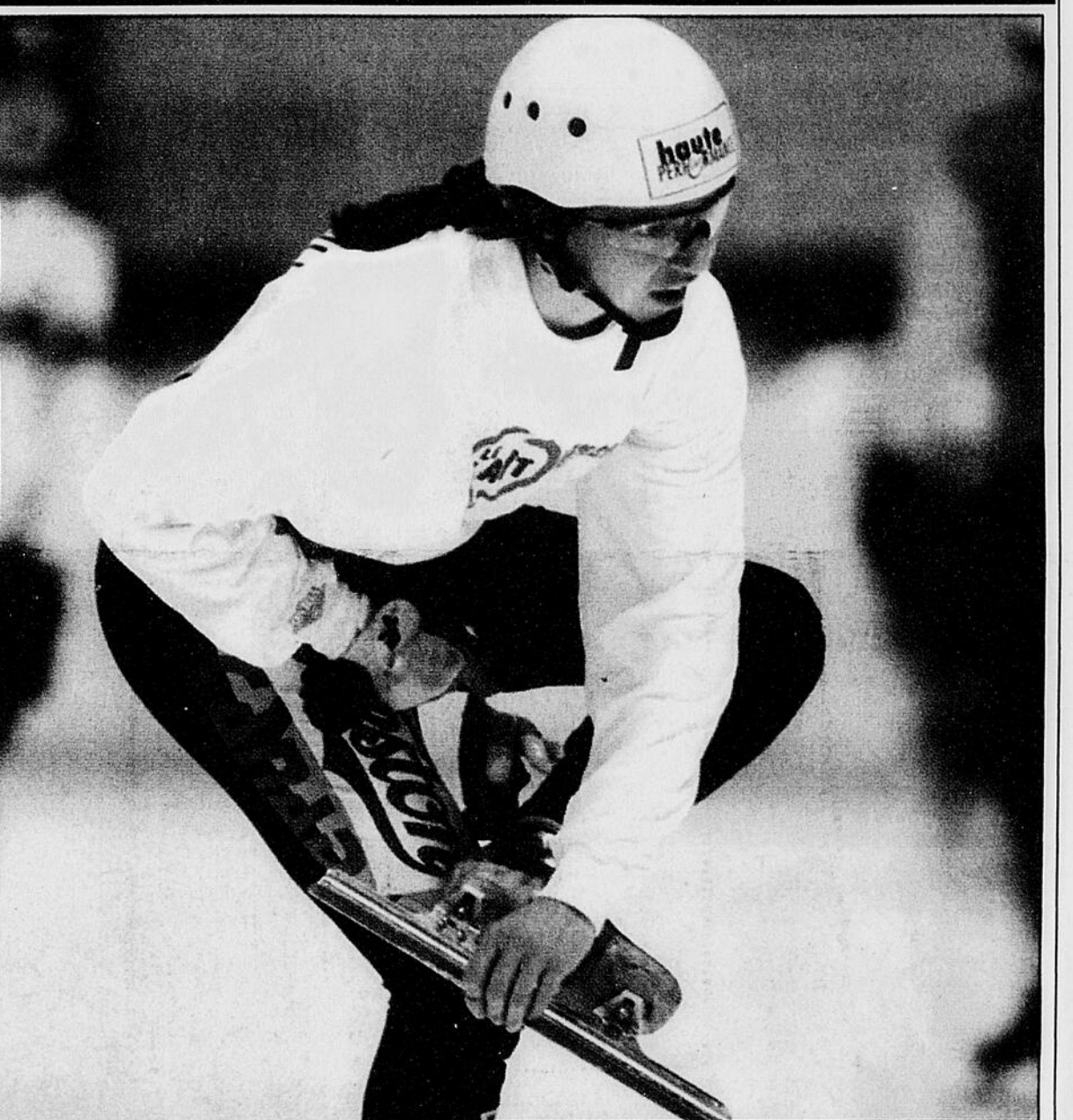
«Quand un prévenu arrive par la porte avant et sort par l'arrière, c'est habituellement parce qu'il est conduit aux cellules. Or ces policiers restent en liberté en attendant», a affirmé l'avocat aux reporters.

Rue Notre-Dame, devant l'entrée du palais, une trentaine de manifestants dénonçaient la brutalité policière. Une de leurs pancartes affirmait «Pas de taxes pour une police comme ça».

A la mi-janvier, le directeur de la police de la CUM, Jacques Duchesneau, a décidé de suspendre sans salaire les six accusés pour la durée des procédures.

M. Goulet a déploré de nouveau que M. Duchesneau refuse de fournir copie du rapport d'enquête de la Sûreté du Québec, qui a conduit au dépôt d'accusations; la direction de la police lui demande de passer par le commissaire de l'accès à l'information, ce dans quoi M. Goulet voit un «manque de transparence».

## DERNIER TOUR DE PISTE EN ESTRIE



La patineuse de vitesse Sylvie Daigle est venue effectuer un dernier tour de piste dans sa ville, Sherbrooke, hier. Sylvie quittera pour Lillehammer, en Norvège, mercredi prochain et elle participera alors à ses cinquièmes Jeux olympiques d'hiver, un sommet pour une athlète canadienne. Sylvie prendra sa retraite au terme des prochains championnats mondiaux qui auront lieu du 31 mars au 2 avril en Grande-Bretagne. Hier, Sylvie a prononcé une conférence au profit d'étudiants de l'Université de Sherbrooke. Elle s'est aussi entraînée avec de jeunes patineurs et patineuses du Club de Sherbrooke très tôt hier matin et ces jeunes avaient les yeux tout ronds en regardant filer à vive allure la grande championne de 31 ans.

TEXTES ET PHOTOS EN C-1 ET C-2

**Chez nous**

**Ct Brompton**

Les billots échappés sèment la crainte dans le rang 4 (B1)

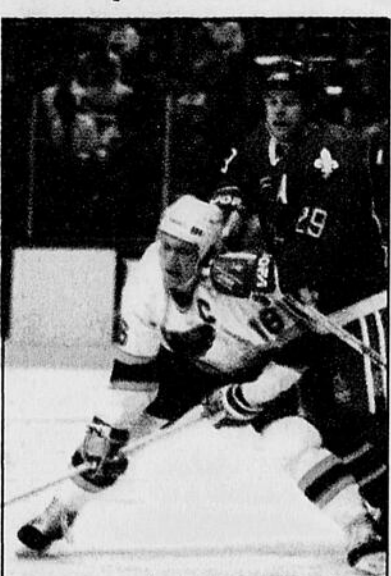
**Drummondville**

Les profits d'Agropur grimpent de 140 % (B4)

**CAHIER B**

**LES SPORTS C1**

Nordiques meilleurs



**MÉTÉO A2**

(35e jour de l'année)

Variable: max. -10  
Lever du soleil: 7h05  
Coucher du soleil: 16h58  
Demain: variable



Des manifestants ont dénoncé la brutalité policière, rue Notre-Dame, dans la métropole. Photo: L. P.

## 32 millions \$ pour divertir les Forces

Ottawa (PC)

Au moment où le ministère de la Défense s'apprete à mettre la clé dans la porte de plusieurs bases militaires, on apprend qu'une centaine de fanfares militaires puisent annuellement 32 millions \$ dans les fonds publics pour divertir les membres des Forces armées canadiennes.

Si certains de ces 97 musiques militaires se produisent parfois dans les lieux publics, plusieurs officiers de la Défense nationale sont prêts à reconnaître que ces formations musicales s'adressent principalement aux militaires.

«La Division des musiques a pour mission d'encourager musicalement les membres des Forces ar-

mées canadiennes afin de soutenir leur moral et donc d'augmenter leur efficacité opérationnelle», a expliqué un officier.

A titre de comparaison, l'orchestre de la Gendarmerie royale, qui a récemment été démantelé afin d'économiser un million \$ par an, présentait 90 p. cent de ses performances dans des endroits accessibles au public.

Des documents obtenus en vertu de la Loi d'accès à l'information par le chercheur Ken Rubin montrent que neuf orchestres militaires dépendent à eux seuls plus de 20 millions \$ par an.

Environ 2 millions \$ sont consacrés à l'achat de nouveaux instruments — un chiffre que contestent les responsables d'orchestres — alors que le reste des fonds est consacré au salaire annuel des 395 musiciens.

**LA BONNE NOUVELLE**  
Emplois consolidés

Une transaction conclue à Toronto mercredi apporte d'excellentes nouvelles pour la direction et la soixantaine d'employés d'Emballage Bonar, d'East Angus.

Bonar Inc. de Burlington, Ontario, et Twinpak Inc., de Montréal, ont annoncé une entente qui se traduira par l'accroissement de la gamme des produits et de la part de marché pour l'usine d'East Angus. Si elle ne vient pas créer de nouveaux emplois, la transaction permet par contre l'installation de nouveaux équipements, la transformation d'emplois à temps partiel en emplois à temps plein, en plus de consolider ces emplois sur une plus longue période.

LES DÉTAILS EN A3

À NE PAS MANQUER!  
dès lundi  
7 février  
1994

CONCOURS  
La Tribune

**EN JEUX**

4 200\$

à gagner

# EMPLOIS DU JOUR

**Conseiller/ère horticole**  
Code prof: 2148 # 2837957  
Lieu: Estrie  
Exigences: diplômé/e en technologie agricole ou en agronomie ou finissant/e au printemps 1994 avec une spécialisation en horticulture, posséder voiture  
Salaire: à discuter  
Fonctions: expérience pertinente dans suivi technique (atout), offrir à une association d'horticulteurs service d'encadrement, dynamisme, autonomie et initiative, cv requis.

**Animateur/trice pour enfants**  
Code prof: 5254 # 2837547  
Lieu: Sherbrooke  
Exigences: être admissible au programme PDE-PSE (recevoir prestations de la Sécurité du revenu), DEC technique de garde ou équivalent, expérience un atout  
Salaire: 7.50 \$/heure  
Fonctions: animer des activités pour jeunes de 2 à 7 ans, intervention auprès des parents.

**Programmeur/euse**  
Code prof: 2163 # 2837304  
Lieu: Bishopton  
Exigences: 2 ans expérience minimum sur système Excel-Windows-Progress et Foxpro, bilingue 4/5  
Salaire: à discuter  
Fonctions: programmer et opérer un système informatique dans le domaine manufacturier, entrées de données.

**Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur le tableau d'affichage ou tel. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le centre d'emploi.**

# Un curé attaché au lit par deux voleurs

□ A Victoriaville-Arthabaska, les malfaiteurs sont repartis avec environ 500 \$

Gilles BESMARGIAN Victoriaville

Victime d'un vol qualifié en fin d'après-midi mercredi, à son presbytère du boulevard Jutras Est à Victoriaville-Arthabaska, le curé de la paroisse Saint-Gabriel Lalemant, l'abbé Maurice Fleury, a sûrement eu la frousse de sa vie. Toutefois, il ne paraissait pas trop perturbé lors d'une entrevue avec La Tribune, au lendemain de crime.

Il était environ 17 h 10 lorsque deux hommes non armés (du moins en apparence), le visage recouvert d'une cagoule pour un et d'un bas de nylon pour l'autre, ont sonné à la porte du domicile de l'abbé Fleury. Ne se doutant de rien, ce dernier leur a ouvert. Et dès lors, il a vite constaté qu'il avait affaire à des paroissiens pour le moins non recommandables.

Sous la menace, sans jamais exhiber d'arme, les deux individus ont d'abord parlé de l'argent du bingo. «Comme une telle activité se tenait le soir même au sous-sol de l'église, ils ont pensé que j'avais en ma possession une petite caisse. Ce n'était pas le cas. Quoi qu'il en soit, de poursuivre le curé de la paroisse, ils m'ont demandé d'ouvrir la voûte. Comme j'hésitais, l'un d'eux a fait un geste sous son manteau, comme s'il voulait me montrer qu'il dissimulait une arme. Sans autre avis, je me suis exécuté».

Par la suite, sous le regard de M. Fleury, les malfaiteurs ont pris le temps d'ouvrir une à une toutes les enveloppes et la monnaie qui

Photo La Tribune par Gilles Besmargian  
Le curé de la paroisse Saint-Gabriel Lalemant à Victoriaville-Arthabaska, l'abbé Maurice Fleury, pose ici devant la voûte de son presbytère que deux malfaiteurs l'ont obligé à ouvrir avant de repartir avec une somme d'environ 500 \$. Si pour l'abbé Fleury il s'agissait d'une première expérience du genre, c'est la deuxième fois en cinq ans que ce presbytère était le théâtre d'un vol à main armée.



leur tombaient sous la main. A ce stade-ci de notre conversation, le curé de la paroisse confie qu'il a même souri de voir les deux hommes, très calmes, qui ouvraient les enveloppes avec des gants dans les mains. «A mon avis, ce n'était pas la première fois qu'ils agissaient de la sorte», nous confie-t-il.

Une fois en possession de ce qu'ils cherchaient (les voleurs sont repartis avec autour de 500 \$), les gaillards, du moins aux yeux de l'abbé Fleury, lui ont demandé de se diriger vers sa chambre à coucher. Une fois dans l'appartement, on lui a ficelé les mains et les pieds avant de l'attacher au lit avec des ceintures récupérées de la garde-robe.

Après quelques minutes, le curé de Saint-Gabriel Lalemant a réussi à se glisser sous ce qui le retenait cloué au lit pour se diriger péniblement dans le salon où se trouvait un téléphone. Une fois la communication établie avec le bureau de la Sécurité publique de Victoriaville-Arthabaska, il a eu peine à se faire comprendre considérant qu'il portait un baillon sur la bouche.

Dans les minutes suivantes, les policiers ont fait leur apparition au presbytère, mais les voleurs avaient déjà fui depuis une dizaine de minutes environ. Entre le moment où les individus ont sonné au domicile de l'abbé Fleury et l'arrivée des policiers, il s'est écoulé moins d'une demi-heure.

Si pour l'abbé Maurice Fleury il s'agissait d'une première expérience du genre, c'est la deuxième fois en cinq ans que le presbytère de la paroisse Saint-Gabriel Lalemant était le théâtre d'un vol à main armée.

## Nouvel immeuble de la SAAQ angle Portland et Des Érables

# Les citoyens donnent finalement leur accord

Sherbrooke (DD)

Les citoyens du district du Carrefour ont finalement donné hier soir leur accord au projet de 2,5 millions \$ pour la construction du nouvel immeuble de la direction régionale Estrie-Mauricie de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), angle Portland et Des Érables, à Sherbrooke.

«Au niveau du bruit et de la circulation, j'ai reçu des réponses à mes questions, je me range du côté de la majorité», a déclaré Claude Dussault à l'issue d'une rencontre

d'information, la deuxième en autant de semaines, à laquelle ont participé une quinzaine de citoyens, des représentants de la Ville, ainsi que les promoteurs.

Le conseiller Jacques Jubinville a indiqué que le changement de zonage destiné à permettre un immeuble de superficie moindre que prévu par le règlement sur ce terrain de 20 000 mètres carrés, situé du côté est de Des Érables, est inscrit à la séance du conseil de lundi soir.

Le zonage actuel permet les commerces de grande surface (superficie minimale de 2000 mètres

carrés), mais le projet consiste en un immeuble en briques de près de 1600 mètres carrés qui abritera les bureaux de la SAAQ.

L'organisme, actuellement situé sur la rue King est, avait lancé à l'automne un appel d'offres en vue de déménager.

S'ils obtiennent le changement de zonage désiré, les promoteurs Denis Custeau et Robert Morin prévoient amorcer les travaux dès le dégel en vue de livrer le bâtiment en juillet.

Le terrain comprendra en outre une zone pour les examens de conduite pour motocyclistes, une autre

pour le contrôle routier (inspections de camions), ainsi que des espaces de stationnement.

Fait à signaler, le règlement de zonage prévoit une zone tampon de plusieurs mètres de largeur entre les installations de la SAAQ et le secteur résidentiel adjacents, qui consistera en un écran végétal formé de conifères et de feuillus.

«Plus de 50 pour cent du terrain va être paysagé», a indiqué le promoteur Denis Custeau, soulignant que la zone tampon sera réalisée en même temps que la construction.

La plupart des citoyens présents à la rencontre s'inquiétaient d'éventuels problèmes de bruits et de cir-

culcation engendrés par ce futur centre régional, en raison principalement de la tenue d'examen de conduite pour motocyclistes, de la présence occasionnelle de lourds camions et du va-et-vient de la clientèle.

Le chef de la division ingénierie de la Ville de Sherbrooke, Claude Cinq-Mars, a fait valoir que «la vitesse réduite sur le site ne devrait pas causer de problème», soulignant à plusieurs reprises que la principale source de bruit dans le secteur est et demeurera la circulation sur le boulevard Portland, un axe commercial fort achalandé.

À LA  
**SAINT-VALENTIN**  
Comment faire savoir...  
à votre conjoint, amie, collègue, professeur, gardienne, entraîneur sportif, amant ou même à votre ex, qu'ils sont des PERSONNES SPÉCIALES

**BATTEMENTS DE COEUR**

une rubrique toute spéciale publiée le 14 février à même la section des petites annonces.

Exemples:  
Yvette, tu es le soleil du bureau. Sans toi, rien ne serait pareil. Merci d'être là! La gang de bureau

Carole, il y a longtemps que je t'aime. Et si tu disais oui pour la vie? Avec amour Michel

Nous recevons vos messages jusqu'à 12 h le vendredi 11 février 1994

POUR UN COÛT MINIMUM DE **4 36\$** Laissez libre cours à vos sentiments et à votre imagination tout en étonnant une «personne spéciale!»

**5 ARRANGEMENTS FLORAUX SERONT TIRÉS AU SORT PARI MI LES PARTICIPANTS.**

Une collaboration de **Rita FLEURISTE INC.** La Tribune

# 45 ANS APRÈS LA GRÈVE DE L'AMIANTE

**LA TRIBUNE**  
LE PAPE A APPUYÉ L'ATTITUDE DU CARDINAL  
La grève des mineurs déclenchée à Asbestos

C'était en février 1949. Les mineurs d'Asbestos déclenchèrent la grève. Ceux de Thetford Mines suivaient plus tard.

45 ans après, Pierre Sévigny, rappelle les faits. Des textes d'analyse, des entrevues, des photos. À lire DEMAIN. A suivre lundi...

**RÉSULTATS**  
Loto-Québec

Tirage du 94-02-02

GAGNANTS	LOTS	1	2	3
6/6	2	1 197 376,10 \$		
5/6+	5	143 685,10 \$		
5/6	213	2 698,30 \$		
4/6	13 646	80,70 \$		
3/6	263 029	10,00 \$		

Ventes totales: 16 488 432,00 \$  
Prochain gros lot (approx.): 2 500 000,00 \$  
Prochain tirage: 94-02-05

Extra Tirage du 94-02-02

NUMEROS	LOTS
075077	100 000 \$
75077	1 000 \$
5077	250 \$
077	50 \$
77	10 \$
7	2 \$

Banco Tirage du 94-02-03

4	8	12	13	15
20	25	26	29	35
41	51	52	53	61
62	64	65	68	69

Prochain tirage: 94-02-04

**T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## Bolduc et Valerio

# Le juge fait enregistrer des plaidoyers de non culpabilité

Sherbrooke

Le juge Luc Trudel de la Cour du Québec a fait consigner hier un plaidoyer de non culpabilité pour l'homme d'affaires Paulin Bolduc et le capitaine Modesto Valerio, déclarés fugitifs, et les sept autres prévenus ont protesté de leur innocence dans la cause qu'il est maintenant convenu d'appeler l'affaire du cargo Marine Transport.

Cet enregistrement fait suite à la disposition des motions préliminaires à ce procès conjoint, inau-

guré le 18 octobre à Sherbrooke, même si une requête en arrêt des procédures reste encore sur la glace.

Le ministère public a obtenu un ajournement après cette formalité parce que le procureur Claude Chartrand avait perdu la voix et ne peut procéder à l'interrogatoire du premier des 350 témoins pouvant être assignés.

Ce témoin est Federico Polenco Perez qui a été condamné le 4 juin 1992 à une peine de huit ans de pénitencier après avoir reconnu sa participation à un complot.

Le procès des neuf, accusés de complot pour importer des stupéfiants avant le naufrage du Marine Transport le 20 avril 1991 au large de Terre Neuve, devrait durer plusieurs mois.

Bolduc et Valerio seront jugés en même temps que les autres malgré leur absence et ne seront pas représentés par un avocat. Ces derniers sont disparus sans laisser de traces.

Me Michel Dussault a obtenu l'autorisation de se retirer de la cause de la disparition de Bolduc et du fait qu'il a demandé à la Cour d'appel de casser la décision de procéder en l'absence de son client.

**Précision**

NDLR: Relativement au salon de l'auto qui a ouvert ses portes hier soir, il convient de préciser que la bannière GM y est effectivement représentée, par les produits Pontiac, Buick et camions GMC que met en montre le concessionnaire Deluxe Automobiles, de Sherbrooke.

**LA QUOTIDIENNE 3 82 - 4 7 8 2**

**La Tribune**

Abonnement par la poste au Canada, seul endroit autorisé par camélot et camélot motorisés.

**TERRITOIRES IMMÉDIATS:**  
1 an \$155,00, TPS \$10,85, TVQ \$13,27 = \$179,12  
6 mois \$81,00, TPS \$5,67, TVQ \$6,93 = \$93,60  
3 mois \$42,00, TPS \$2,94, TVQ \$3,60 = \$48,54  
1 mois \$22,00, TPS \$1,54, TVQ \$1,88 = \$25,42

**HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:**  
1 an \$210,00, TPS \$14,70, TVQ \$17,98 = \$242,68  
6 mois \$130,00, TPS \$9,10, TVQ \$11,13 = \$150,23  
3 mois \$85,00, TPS \$5,95, TVQ \$7,28 = \$98,23  
1 mois \$35,00, TPS \$2,45, TVQ \$3,00 = \$40,45

**AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:**  
1 an \$600,00, 6 mois \$360,00, 3 mois \$240,00, 1 mois \$105,00.

"La Tribune" est société de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau de Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos Iac-similes de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de la Tribune.

**ENVOI DE PUBLICATION:**  
Enregistrement No 1539

**Prévisions à long terme pour Sherbrooke**  
Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Samedi	Dimanche	Lundi
CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE NEIGE	CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE NEIGE	CIEL VARIABLE AVEC AVERSES DE NEIGE	QUELQUES FLOCONS	QUELQUES FLOCONS
max -10	min -19	max -10	-21/-9	-24/-15

**Vers le sud**

**Aujourd'hui**

Acapulco	24 31	Las Vegas	03 11
Barbade	26 28	Los Angeles	10 21
Bermudes	19 24	Mexico City	07 22
Day Beach	01 12	Miami Beach	12 16
La Havane	20 22	Orlando	03 13
Honolulu	21 28	Palm Springs	05 18
Kingston	24 27	Reno	-01 09
		Tampa	02 14

**INDEX**

Arts:	C-5	Info-facile:	C-4
Bandes dessinées:	B-3	Horoscope:	B-3
Chez nous:	B-1	Messier en liberté:	B-3
Décès:	D-3	Petites annonces:	D-1
Économie:	B-4	Sports:	C-1
Éditorial:	A-4		

## Actualité en bref

### Prévention dans les places d'affaires

**Sherbrooke** - Du 7 février au 29 avril, le Service de protection contre le feu de Sherbrooke entamera son programme de visites préventives dans les établissements d'affaires de son territoire.

A Sherbrooke, ces visites auront lieu du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 11 h et le mercredi, de 13 h 30 à 16 h.

Les pompiers effectueront des visites, à Ascot et à St-Élie d'Orford, les lundis et vendredis, de 13 h 30 à 16 h.

Enfin, le programme se fera les mardis et jeudis, de 13 h 30 à 16 h, à Fleurimont et à Rock Forest.

Pour une 8e année consécutive, les pompiers-éducateurs s'efforceront de sensibiliser les gens d'affaires sur les dangers d'incendie inhérents à leur entreprise.

En ce qui concerne les pompiers, ces visites permettent une familiarisation du type de construction de l'entreprise, de la disposition physique des lieux et de l'environnement, en vue d'une intervention plus précise en cas d'incendie. On en profite pour échanger les numéros de téléphone.

### Pris en flagrant délit de vol de motoneige

**Rock Forest** - En arrivant à son domicile, rue Des Vétérans, à Rock Forest, vers 11 h 30 hier, un propriétaire a surpris deux individus en pleine besogne de vol.

Deux jeunes hommes s'apprêtaient à attacher après «leur» véhicule une remorque sur laquelle reposait une motoneige.

À la vue du propriétaire, les deux voleurs ont déguerpi... mais le hasard a placé sur leur chemin le sergent Jacques Côté, de la Sûreté municipale de Rock Forest, qui était en congé et qui s'adonnait à passer par là.

Policier à chaque heure du jour, le sergent a réussi à appréhender un des voleurs, un jeune homme de 19 ans, de Sherbrooke. Quant à l'autre suspect, sa rencontre avec les enquêteurs ne devrait pas tarder.

L'enquête, entamée par le détective Patrick Vuillemin, a permis de découvrir que le «véhicule» des voleurs avait été volé à Sherbrooke, en début de semaine.

### Un fournisseur de tabac «visité»

**Ascot** - Plus tôt cette semaine, la police fédérale a procédé à l'arrestation d'un couple et à la saisie de six caisses de tabac en boîte et de cartouches de cigarettes de contrebande, dans un immeuble de la rue Chagnon, à Ascot.

L'homme et la femme, âgés dans la trentaine, devront répondre à des accusations de possession de cette marchandise non proprement estampillée pour la vente au Canada.

La valeur de la saisie serait de quelque 12 000 \$.

La GRC de Sherbrooke n'a pas voulu émettre de commentaires sur cette affaire mais il semble, selon des observateurs, que ça voyageait joliment dans le logement des deux suspects.

### POLICE: informer, sensibiliser et prévenir

**Sherbrooke** - La revue POLICE que vient tout juste de lancer la Fédération des policiers du Québec, se veut un outil de meilleure communication, d'étroite collaboration et de confiance inébranlable entre le policier et le citoyen.

Le premier numéro qui sera disponible en divers endroits et qui pourra être consulté par l'ensemble de la population a déjà fait son apparition en Estrie.

On la trouve dans les palais de justice, les bureaux d'avocats, de notaires, de médecins, de dentistes, de comptables, dans les bibliothèques scolaires et municipales, les CLSC, les banques, les hôtels de ville et en bien d'autres lieux.

«Le citoyen, c'est la lueur d'espoir du policier des années 90! Avec un tel partenariat, le policier pourra mieux assumer les responsabilités découlant de l'abondance du crime, de la violence, des drames familiaux, des affaires de la drogue, du fléau de l'alcool et de toute la gamme des misères humaines...» a souligné M. Michel Martin, responsable de la revue et troisième vice-président de la Fédération des policiers du Québec.

Il est également le président de l'Association des policiers de Sherbrooke.

Avec des articles sur les drogues, l'alcool, les points d'insécurité, la délinquance, l'abus sexuel, la violence conjugale et celle qui est faite aux aînés, la revue veut renseigner, éduquer et rassurer.

Si les articles d'une édition et d'une région à l'autre se ressemblent, c'est la publicité qui change pour un meilleur rayonnement local et régional.

À ce sujet, la Fédération rappelle aux commerçants que la sollicitation se fait exclusivement par téléphone et le paiement exclusivement par le courrier. Il n'y a ni sollicitation de publicité, ni «collecte» d'argent ou de chèques sur place, par qui ce soit, ni policier, ni policière, ni représentant de la Fédération des policiers du Québec.

# L'usine Bonar gagne de l'importance

Une transaction avec Twinpak accroîtra la part de marché de la filiale d'East Angus

Gilles FISETTE East-Angus

Une transaction conclue à Toronto, mercredi, apporte d'excellentes nouvelles pour la direction et la soixantaine d'employés d'Emballage Bonar, d'East Angus.

Bonar Inc. de Burlington, Ontario, et Twinpak Inc., de Montréal, ont en effet annoncé une entente de principe qui se traduira par l'accroissement de la gamme des produits et de la part de marché pour l'usine d'East Angus. Si elle ne vient pas créer de nouveaux emplois, la transaction permet par contre l'installation de nouveaux

équipements, la transformation d'emplois à temps partiel en emplois à temps plein, en plus de consolider ces emplois sur une plus longue période, signale le directeur général de la division, Pierre Le Gourrière.

La nouvelle a été communiquée aux employés, mercredi avant-midi.

#### L'entente

En vertu de l'entente, Bonar acquiert une partie des actifs de Twinpak, en Amérique du Nord pour les sacs de papier multiparois et les sacs de plastique industriels. De son côté, Twinpak fera l'acquisition des actifs de Bonar en couchage et contrecollage de papier dans l'est du

Canada. Pour Bonar, le coût net de ces transactions est de 6,3 millions \$.

Bonar pourra augmenter de manière significative ses activités nord-américaines en ce qui concerne les sacs de papier multiparois et les sacs de plastique industriels, tout en continuant à fabriquer des produits enduits et laminés à son usine de Calgary seulement.

Bonar acquiert les produits, les ventes, le marketing et l'équipement des usines de Twinpak, à Calgary et au Cap-de-la-Madeleine (les bâtisses ne font pas partie de la transaction). Tout cela sera réparti entre les usines de Bonar, à Calgary, à Burlington (Ontario) et à

East Angus. La part de chacun n'a pas encore été déterminée, a expliqué M. Le Gourrière, en soulignant que le partage devrait être fait dans les prochains mois. La transaction reste bien sûr à être approuvée par Investissement Canada et le Bureau de la compétition.

#### Forte compétition

Cette acquisition s'inscrit dans la restructuration du marché en Amérique du Nord. Il y a cinq ans, on comptait 93 usines dans ce marché. Aujourd'hui, il en reste 53. Parmi les premières, on compte de grosses compagnies totalement intégrées qui possèdent leurs propres usines de pâtes et papier. Avec

cette transaction, Bonar passe du 10 ou 12e rang au 6e rang. «Ça donne une idée de la taille de nos concurrents. Avec les deux plus gros au Canada, nous n'arrivons pas mieux qu'au 6e rang», indique M. Le Gourrière.

Selon lui, le fait que les employés d'East Angus ont su améliorer leur productivité et assurer une qualité telle que leur usine figure parmi les 76 entreprises à décrocher la norme internationale ISO 9000, au Québec (on en compte 464 dans l'ensemble du Canada), explique pourquoi Bonar y investit.

«Avant, on pouvait dire que les emplois étaient sûrs à court terme. Là, ils le deviennent à plus long terme.»

«Chez Mme Foxy»

# L'ouverture provoque des remous

Jean-François GAZAILLE Sherbrooke

Comme on aurait pu le croire, l'ouverture du salon érotique «Chez Mme Foxy» a provoqué quelques remous.

Ce sont évidemment les groupes de femmes qui ont réagi le plus vivement.

Ginette Paiement, intervenante au CALCACS, un centre d'aide pour les victimes d'abus sexuel, redoute les conséquences d'une telle ouverture. Or ce n'est pas tant la moralité qui guide son raisonnement que ses craintes de voir se perpétuer des modèles d'exploitation du corps de la femme.

«Je sais que la prostitution existe, a-t-elle déclaré. Mais souvent les filles qui font ce métier le font parce qu'elles n'ont pas le choix.»

L'argent «facilement» gagné peut exercer un attrait sur certaines jeunes filles. De plus, elle se demande ce qui va se passer si l'une d'elle se fait agresser par un client. «Tout le monde va rire d'elle. On va dire qu'elle a couru après», a-t-elle prédit.

Mais ce qui la révolte le plus, c'est que la Cour suprême, le plus haut tribunal du pays, ait confirmé la légalité des établissements à caractère érotique. Les gouvernements fédéral et provincial ne peuvent donc rien faire. Seules les municipalités ont la capacité d'agir, a-t-elle rappelé, en limitant le zonage.

«C'est malheureux de voir que l'exploitation des femmes continue», a déclaré Denise Saint-Pierre, directrice du centre d'aide aux femmes, l'Escalpe.

Elle décrie les gens qui se plai-

sent à croire que les femmes travaillent dans un tel milieu le font de leur plein gré. «On se gargarise de bonnes raisons pour endormir les consciences.»

#### «Victimisées»

Ces femmes ne peuvent, selon Mme Saint-Pierre, faire de choix éclairés, étant «victimisées» depuis leur enfance. «Pour la plupart, elles ont été agressées sexuellement pendant leur enfance (...) et n'ont pu développer une personnalité forte.»

Il s'agit d'une forme de mépris envers des êtres humains. «Si la société a choisi de bannir l'esclavage et la conduite en état d'ébriété, (...) pourquoi les femmes n'ont-elles pas droit au respect», a demandé Mme Saint-Pierre.

Elle se réjouit toutefois de ce

que la population en général reste critique envers les commerces érotiques. «C'est signe que nous allons dans la bonne direction», a-t-elle conclu.

«C'est sans grand intérêt pour le développement humain et social», s'est pour sa part contenté de dire Desève Cormier, président de l'organisme Caritas, qui a avoué apprendre la nouvelle lorsque La Tribune l'a joint à ses bureaux.

Pour lui, ce nouveau commerce ne fait que traduire les «tendances hégémoniques de la civilisation actuelle».

#### Pas de tollé

Le conseiller municipal du quartier centre-ville, Serge Paquin, ne croit pas que le salon de Mme Foxy va faire problème. «C'est le genre de commerce qui a intérêt à se

faire discret parce qu'il se trouve sur une artère principale», a-t-il prédit.

Mais les gens du quartier ne semblent pas bouleversés. «Il n'y a pas eu de tollé», a-t-il poursuivi.

Le conseil de ville de Sherbrooke s'était opposé, en vertu des règlements de zonage, à l'implantation d'un tel commerce sur la rue Wellington. Or, ni le conseil ni aucun règlement ne peuvent empêcher Mme Foxy d'installer ses pénates rue King. «Même si ce n'est pas souhaitable», a précisé M. Paquin.

La réputation de la Sherbrooke est sauve, selon lui. «S'il y avait prolifération de ce genre de commerce, ce serait grave pour l'image de la ville, a-t-il expliqué. Mais comme les règlements en restreignent le zonage, il y a peu de chances que ça prolifère.»

Téléphoto par Claude Poulin

Bertrand Major, copropriétaire du bistrot «Le Cacahuète» se demande si le coin King et Alexandre ne risque pas de devenir le coin «Saint-Denis et Sainte-Catherine» de Sherbrooke avec l'arrivée d'un salon érotique. Au pire, il appréhende la venue de prostituées dans le quartier et même qu'elles sollicitent les clients de son bistrot.



# Un voisinage que n'apprécie pas le copropriétaire du bistrot d'en-dessous

Sherbrooke (JFG)

Un qui se demande quel sera l'impact du club «Chez Mme Foxy», c'est Bertrand Major, copropriétaire du bistrot «Le Cacahuète».

Le resto-bar, ouvert depuis novembre, est situé juste en-dessous

du salon érotique et M. Major craint que les gens n'établissent un lien entre les deux commerces.

Or il n'en est rien et les trois propriétaires cherchent à tout prix à préserver la réputation de leur affaire.

Il en veut un peu au conseil de ville d'avoir permis l'implantation des commerces du sexe sur la rue King. «La ville a littéralement créé

une zone permettant les salons érotiques», a déploré M. Major.

Bien que Bertrand Major apprécie que Mme Foxy n'ait pas accroché une grosse enseigne lumineuse à l'étage, il se méfie de la clientèle qui va accourir dans le quartier.

«Tu ne peux pas dissocier ce genre de commerce du monde de la drogue», estime-t-il. Selon lui, le personnel «travaille» souvent sous

l'effet de la drogue.

De plus, il se demande si le coin King et Alexandre ne risque pas de devenir le coin «Saint-Denis et Sainte-Catherine» de Sherbrooke. Au pire, il appréhende la venue de prostituées dans le quartier et même qu'elles sollicitent les clients du bistrot «Le Cacahuète».

«Si jamais il y en a, assure-t-il, je vais les chasser.»

### La voirie à Rock Forest

# Le maire et un conseiller continuent d'intervenir

- le Syndicat des employés municipaux

Gilles FISETTE Rock Forest

Le maire, Bertrand Delisle, et le conseiller, Michel Provencher, sont intervenus et continuent encore d'intervenir à la Voirie même si ce comportement a été nié par le maire après avoir été identifié dans le rapport de la firme Raymond Chabot Martin Paré comme une «source d'ingérence qui rend difficile la planification et la coordination des dossiers».

Si l'expert de RCMP a jugé «important que le conseil revoit ses façons de faire, se donne des règles d'intervention auprès des directeurs et s'en tienne à son rôle de planification et de contrôle», son propos semble être tombé dans le vide, déplore le Syndicat des employés municipaux de Rock Forest (CSN).

Parlant au nom du syndicat et intervenant pour la première fois

dans ce dossier, le conseiller syndical de la CSN, Jacques Lahaie, a fait état de cette situation en voulant signifier l'endossement du rapport RCMP par le syndicat.

«Tout ce qu'il y a là-dedans est vrai et il pourrait y en avoir bien plus», a-t-il déclaré.

#### Manque de cohérence

Le syndicat questionne également le fait que le directeur, Jean Rouillard, a immédiatement écopé alors que, signale M. Lahaie, le rapport a été beaucoup plus dur, par exemple, à l'endroit du greffier. RCMP a relevé «plusieurs erreurs reliées aux procédures d'adoption des règlements d'emprunt ainsi que dans le libellé des articles ou dans le texte de diverses ententes, de sorte que nous nous questionnons fortement sur la capacité du greffier à exercer plusieurs rôles exigeant des expertises variées...»



Bertrand Delisle



Michel Provencher

Le syndicat dit ne pas vouloir s'en prendre particulièrement au greffier mais veut surtout démon-

trer le manque de cohérence dans les décisions.

Pour illustrer ce qu'il juge

comme de la mauvaise administration, le syndicat a expliqué avoir obtenu gain de cause en arbitrage, il y a quelques jours. L'arbitrage a donné raison aux deux syndicats qui demandaient que leur soit remise la somme de 500 \$, en compensation de temps supplémentaires effectués par des occasionnels en contravention avec les règles de la convention collective. Le syndicat dit avoir vainement tenté d'obtenir un règlement à l'amiable. La Ville se serait entêtée à poursuivre le litige. Résultat: l'arbitrage coûte 2027,54 \$, une facture que se partagent les deux parties. Et à ces frais peuvent se rajouter le temps du greffier et celui des employés appelés à témoigner.

Finalement, le syndicat a dit se réjouir que le rapport ne porte aucun blâme à l'endroit des syndicats. Au contraire, rapporte M. Lahaie, le rapport est élogieux à l'endroit d'employés aux loisirs, à l'urbanisme et à la voirie.

# Rock Forest limite le choix à quelques terrains

Sherbrooke (JFG)

Vaut mieux prévenir que guérir. La Ville de Rock Forest a en effet évité tout un débat en s'inspirant en janvier de la controverse portant sur le zonage de la rue Wellington à Sherbrooke.

Lors de l'assemblée régulière du conseil de ville de Rock Forest du 10 janvier dernier, la conseillère Yolande Meunier a proposé un amendement au règlement de zonage afin de permettre les «commerces de nature érotique».

Les membres du conseil ont donc désigné le secteur Bertrand-Fabi comme étant le seul endroit où l'on puisse procéder à l'érection d'un salon érotique ou d'un bar de danseuses nues. Selon le greffier, Pierre Ménard, il s'agirait en fait de quelques terrains en face de la compagnie Béton de l'Estrie.

La loi provinciale des villes et des cités empêche les municipalités d'interdire l'implantation de commerces érotiques. «C'est donc pour se conformer à la loi», précise M. Ménard, que la ville a pris l'initiative «de réglementer une situation pas claire».

# Éditorial

## Un gouvernement pour les Warriors?..

Vous vous souvenez: l'entente constitutionnelle de Charlottetown prévoyait l'autonomie gouvernementale des autochtones. L'issue du référendum a tout laissé en plan. Or, le Cabinet Chrétien veut remettre cette question à l'ordre du jour. Cette semaine, se tenait une importante rencontre à ce sujet entre la Commission royale sur les autochtones, les principaux porte-parole de ces derniers, le gouvernement d'Ottawa et ceux des provinces.



Roch BILODEAU

Rassurez-vous immédiatement: il n'y aura pas de nouvelles négociations constitutionnelles. Du moins, pas là-dessus. Le chef des Premières nations, Ovide Mercredi, le voudrait bien, car pour lui, la seule garantie qui vaille, c'est que le droit à l'autonomie gouvernementale soit encaissé dans la constitution. Mais

l'appui des autres porte-parole autochtones ne lui est pas acquis sur ce point. Et de toute façon, les ministres responsables s'y refusent catégoriquement en soutenant qu'on peut fort bien atteindre l'objectif sans toucher à la loi fondamentale du pays.

Le malaise est ailleurs. Et il est grand, surtout au Québec: on se demande si les autochtones n'ont pas déjà beaucoup trop de pouvoirs.

Poser la question n'est pas du tout «politically correct». Les autochto-

nes de toutes les régions de la planète ont très bonne presse actuellement. On redécouvre les valeurs de leur culture traditionnelle et, en tant que Blancs, on déplore d'avoir ébranlé leur civilisation et de ne pas accorder suffisamment d'importance à ce qui en reste. Ici, au Canada, la reconnaissance de leur droit à l'autonomie gouvernementale est généralement vue comme le meilleur moyen de coexister avec eux.

C'est peut-être vrai. Mais il faut bien avouer que l'expérience des Québécois n'incite pas aux plus nobles sentiments, tout au contraire.

Pas besoin d'insister sur les détails de la crise d'Oka. Sauf peut-être pour faire remarquer au passage que l'enquête sur la mort du caporal Lemay dure depuis maintenant une centaine de jours et que les témoins mohawks semblent s'employer bien davantage à ridiculiser le coroner et les avocats qu'à éclairer les événements. Une certitude: toute cette affaire a gravement empoisonné le climat social du Québec.

Mais les choses sont loin de s'arranger. D'abord, tout le monde sait que la contrebande et sa mafia ont comme principale porte d'entrée la réserve d'Akwesasne. Que c'est armés jusqu'aux dents et pourtant sans être aucunement dérangés par la police, que les contrebandiers défient systématiquement et ouvertement la loi, même sous l'objectif de la caméra. Ceux qui se demandent ce que fait la GRC dans tout cela savent en tout cas de façon sûre maintenant qu'elle se trouvait à

Montréal lundi dernier, pour y arrêter de dangereux commerçants protestataires...

Et puis, il y a cette fameuse affaire de l'hélicoptère militaire qui en répondant à un signal de détresse à Kanasatake (l'origine demeure un mystère) s'est fait tirer dessus et qui a tout bonnement battu en retraite devant les menaces du conseil de bande. Pire, le porte-parole de l'armée et le ministre de la Défense lui-même ont avoué que les Forces armées canadiennes devraient désormais obtenir une autorisation pour survoler le territoire des Mohawks...

Alors, on a parfois l'impression que les autochtones jouissent déjà d'une totale autonomie. Et que ce pouvoir est entre les mains d'un groupe de terroristes et de bandits qu'aucune autorité n'a le courage ni la volonté d'affronter. Bref, ce n'est pas difficile d'imaginer que le gouvernement des autochtones, ce serait avant tout celui des Warriors et autres crapules. C'est à la fois triste et angoissant.

Triste, parce que plusieurs associent malheureusement cette mafia à l'ensemble des autochtones, ce qui est une injustice frisant le racisme. Et angoissant, parce que cette même mafia pourrait effectivement abuser de tout nouveau pouvoir confié aux communautés autochtones. Mais le plus terrifiant, c'est encore l'impuissance de nos propres pouvoirs.

### TRIBUNE LIBRE

## Il n'en tient qu'à vous!..

M. Robert Pouliot, maire de la municipalité d'Ascot

Vous avez la chance aujourd'hui d'être un héros vis-à-vis les payeurs de taxes de votre municipalité. M. Pouliot, vu l'emplacement géographique de la municipalité d'Ascot, il est évident et certain que la municipalité d'Ascot est appelée à disparaître, soit à court ou long terme.

Maintenant, les véritables raisons de la colère des payeurs de taxes sont très simples et très revendicatives:

1- Lors du référendum pour bâtir l'Hôtel de ville, vous avez été battu, mais vous avez bâti l'Hôtel de ville sans vous soucier des payeurs de taxes.

2- Augmentation de 43% de taxe pour les ruraux.

3- La vidange des fosses septiques (avant que la municipalité prenne en main la vidange des fosses, il m'en coûtait 69 \$ pour deux ans; aujourd'hui, il m'en coûte 84 \$



Robert Pouliot

par année pour le même service).

4- Un certain pourcentage des

taxes que nous payons vont pour le transport en commun, de plus, nous les ruraux devons payer 30 \$ de plus par année pour l'immatriculation de nos véhicules moteurs, car nous ne sommes pas considérés comme ruraux par le gouvernement; ce 30 \$ paraît-il, est pour le transport en commun. Donc deux taxes différentes pour un service que nous n'avons même pas.

5- À part les taxes abusives que nous payons, quel service donnez-vous aux citoyens ruraux?

Par conséquent, M. Pouliot, j'invite tous les contribuables ruraux à appuyer les personnes qui s'occupent d'annexion à une autre municipalité.

Et maintenant, M. Pouliot, il n'en tient qu'à vous de devenir soit un héros ou un zéro.

Claude Laitres  
Un résident rural

## Le temps de réfléchir à l'avenir

Je suis conscient de la précarité financière de notre gouvernement et du fait que notre nouveau premier ministre, malgré les meilleures intentions du monde, devra se résigner à couper les budgets des différents ministères.

En temps de crise, l'on se doit de réviser les priorités. Il est bon aussi de se rappeler le rôle fondamental d'un gouvernement démocratique. Avec des ressources moindres, nous devons choisir l'essentiel, c'est-à-dire: rendre prioritaire ce qui concerne la santé et à l'éducation de la population. Une société bien alimentée, en santé et instruite est en mesure de satisfaire ses autres besoins et coûte beaucoup moins cher à l'État. Toute politique d'un gouvernement moderne et soucieux de l'avenir de sa population devrait être vue à travers le prisme des besoins fondamentaux de celle-ci. Chaque dollar dépensé par le gouvernement devrait répondre aux exigences des besoins fondamentaux.

Le Canada a déjà des normes en alimentation et en santé, il doit tout mettre en oeuvre pour que chaque citoyen ait la possibilité de s'y con-

former. L'instruction dans tous les domaines et à tous les niveaux est la clé de la réussite individuelle et collective de toute nation qui souhaite s'épanouir. Ce sont là des besoins simples, fondamentaux et incontournables qui nécessitent que le gouvernement renouvelle sa réflexion à ce sujet.

## Épée de Damoclès

Lors de l'assemblée municipale du Canton de Magog du 4 janvier dernier, on a discuté du projet d'agrandissement de l'hôtel de ville en vue d'établir une bibliothèque municipale, qui desservira 10% de la population. À la suite de discussions de part et d'autre et du refus de quarante citoyens du Canton de Magog présents à l'assemblée, le projet a été mis de côté.

Une demande pour organiser un référendum a aussi été faite, mais elle a été mise de côté par le conseil. Est-ce à dire que l'épée de Damoclès est suspendue sur la tête des citoyens du Canton? C'est à

Les mêmes critères s'appliqueraient dans l'octroi du budget de l'aide publique au développement. Traiter les autres comme nous mêmes, voilà un germe de justice qui porte en lui la réussite de toute politique d'aide.

André Désilets

### QUESTION DU JOUR

## Trouvez-vous immorale l'ouverture à Sherbrooke d'un commerce érotique du style «Foxy»?



Virginie Beaudoin, Sherbrooke: «Oui, c'est immoral. Ça incite trop les gens au sexe et à la débâche.»



Nathalie Lemay, Sherbrooke: «Moi je trouve cela dégueulasse. J'aimerais pas que mon "chum" se retrouve là...»



Nicole Bourgault, Sherbrooke: «C'est volontaire, les gens ne sont pas obligés d'y aller. Je ne trouve pas cela immoral. C'est faire de la publicité pour quelque chose qui existe ailleurs depuis longtemps.»



Simone Galipeau, Ascot Corner: «Oui. Des affaires de sexes comme cela je ne suis jamais pour. Il y en a toujours trop.»



Christian Brousseau, Sherbrooke: «Ça ne me concerne pas vraiment. Je ne pense pas être un futur client de cet établissement.»

ADMINISTRATION  
Raymond Tardif  
Président et Éditeur

Jean-Guy Farah  
Vice-président  
Finances et administration

RÉDACTION  
Jacques Pronovost  
Rédacteur en chef

Pierre-Yvon Bégin  
Directeur de l'information

PUBLICITÉ  
Gilles Boisjoly  
Directeur

François Fouquet  
Directeur adjoint

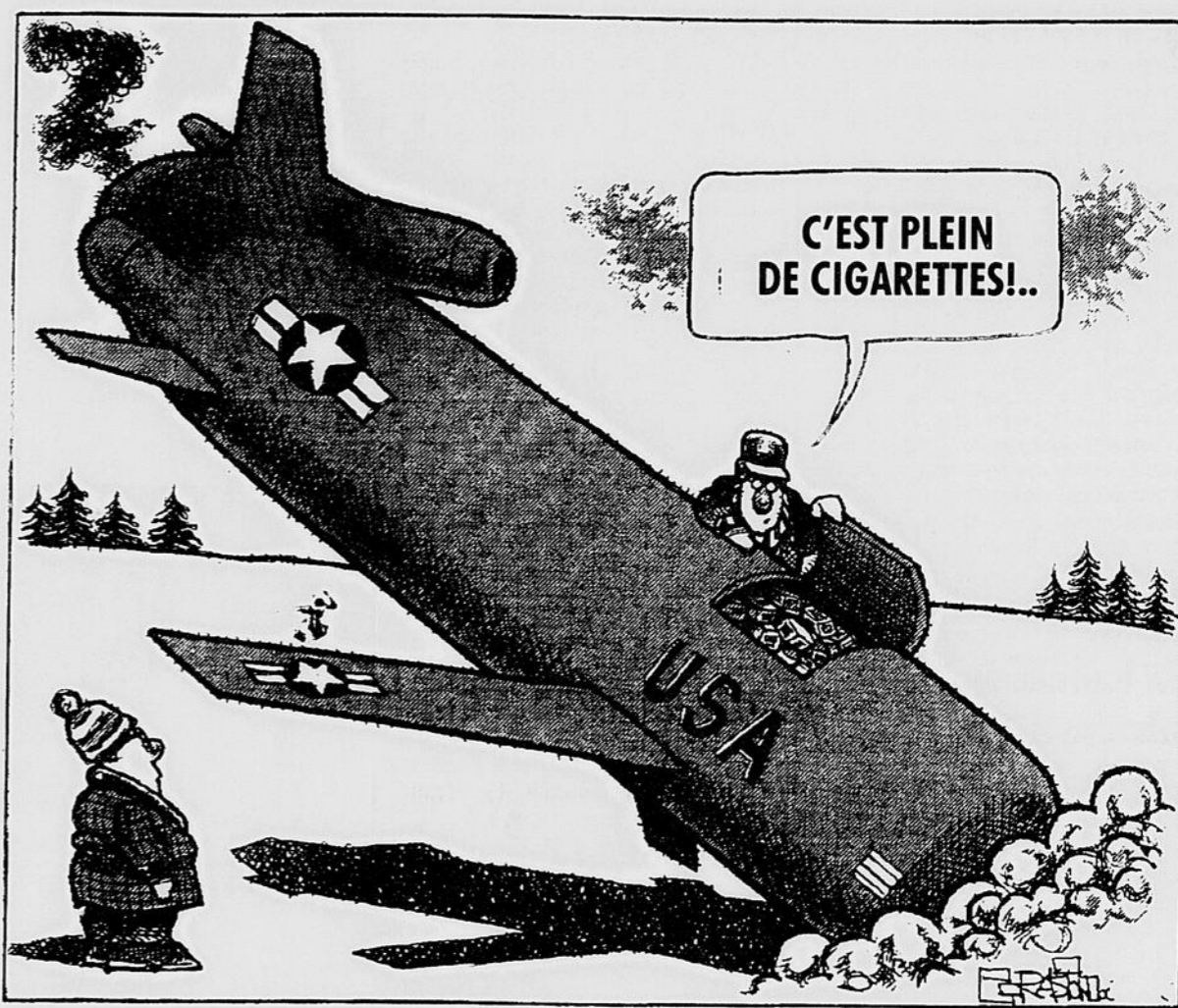
PRODUCTION  
Daniel Gauthier  
Directeur

COMPTABILITÉ  
André Corriveau  
Contrôleur

Julienne Poulin  
Gérante du crédit

TIRAGE  
Pierre Dubois  
Directeur

André Custeau  
Adjoint au directeur



### POINT DE VUE

## Les sans emploi, exclus de la main-d'oeuvre?

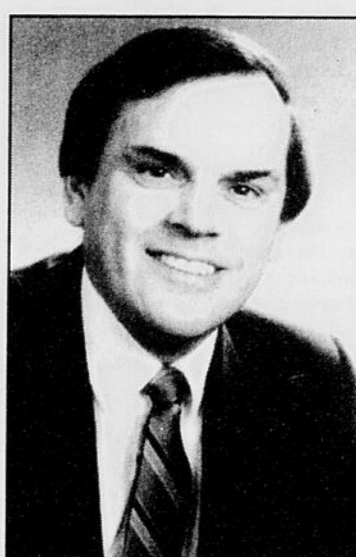
Dans la nouvelle répartition des responsabilités ministérielles annoncée le 11 janvier dernier par le premier ministre Daniel Johnson, la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'oeuvre constate avec inquiétude que le fossé se creuse entre les programmes et les mesures destinés à la main-d'oeuvre en emploi et ceux qu'on réserve aux personnes sans emploi. La Coalition voit dans leur rattachement à des ministères distincts, soit celui de l'Emploi et celui de la Sécurité du revenu, la consécration d'une tendance qui marque déjà fortement les politiques de main-d'oeuvre et qui conduit à une marginalisation accrue des plus démunis face au marché du travail.

En créant un ministère de l'Emploi, le gouvernement semble exprimer une volonté politique d'y donner une priorité. Il réunit dans ce ministère les responsabilités de l'ancien ministère du Travail ainsi que celles du développement de la main-d'oeuvre, de la formation professionnelle, de la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre (SQDM), de la Commission de la santé et sécurité au travail (CSST), des normes minimales de travail, etc., c'est-à-dire tous les programmes et les mesures destinés aux entreprises et aux travailleurs en emploi. Dans ce ministère, il n'y a pourtant pas de place pour les mesures dites d'employabilité, c'est-à-dire les mesures d'insertion sociale et professionnelle destinées aux personnes sans emploi, chômeurs et assistés sociaux, soit plus du quart de la population active du Québec.

Lors de la création de la SQDM, la Coalition avait déjà dénoncé le peu de place ménagée aux exclus du marché du travail et à ceux dont la situation d'emploi est précaire. Mise à l'écart des préoccupations et des responsabilités du nouveau ministère de l'Emploi, cette population risque de voir ses besoins de formation et d'insertion professionnelle encore plus négligés et plus dépendants que jamais de négociations interministérielles aux résultats douteux.

### L'employabilité mise à l'écart

Où donc les programmes d'employabilité ont-ils été relégués? Les principaux programmes (PAIE, EXTRA, APPORT, etc) sont demeurés au nouveau ministère de la Sécurité du revenu. Ayant perdu le pont administratif et politique qui les reliait aux responsabilités gouvernementales dans le domaine de l'emploi, tout porte à croire que ces programmes, déjà insatisfaisants, seront encore moins qu'hier des portes



Serge Marcl, ministre de l'Emploi.

ouvertes sur le développement des compétences et l'insertion dans des emplois de qualité. Ils constitueront plutôt, de plus en plus, une façon «d'occuper» les personnes assistées sociales dans des activités instables, sans perspectives, sans protection, et non-rémunérées.

La nouvelle répartition des responsabilités ministérielles ne témoigne pas d'un changement de cap. Elle vient consacrer et renforcer une politique d'exclusion où les gens sans emploi ne sont pas considérés comme faisant partie de la main-d'oeuvre.

En conséquence, la Coalition demande au gouvernement québécois que les besoins des travailleurs en emploi et de ceux qui en sont exclus soient pris en compte et intégrés dans une politique cohérente de développement de l'emploi et de la main-d'oeuvre, sous la responsabilité unique du ministre de l'Emploi.

La Coalition est composée des principaux organismes communautaires nationaux dont les membres, au niveau local et régional, sont impliqués activement dans la promotion des droits sociaux, la formation, ainsi que l'insertion sociale et professionnelle des populations les plus vulnérables face à l'emploi.

Nicole GALARNEAU  
Directrice générale  
Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité  
Au nom de la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'oeuvre

Coupures annoncées par Québec

# La CSN veut en savoir plus sur les impacts

Gilles FISETTE Sherbrooke

Le Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie (CSN) réclame de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Estrie (RRSSE) l'information sur l'impact en région des coupures de personnel et de services annoncées par le gouvernement du Québec.

Du même souffle, la CSN réclame un débat ouvert sur le sujet.

Selon le président de la CSN en Estrie, Janvier Cliche, son organisme attend depuis le 2 décembre une réponse de la RRSSE sur le plan régional 94-97 lequel doit être

complété d'une démarche de consultation devant débiter le 17 janvier. Or, le conseil d'administration de la RRSSE a décidé de reporter cette consultation.

La RRSSE n'aurait également pas livré la moindre information sur les coupures que comptent faire les établissements de la région.

Selon M. Cliche, la CSN entend faire valoir l'importance de contrer la tarification et la privatisation des services afin d'en assurer l'accessibilité et la gratuité. La CSN veut également défendre le maintien en emploi mais se dit prête à revoir l'organisation des services et l'organisation du travail.

## Compressions au CHUS

Sherbrooke

Sherbrooke a décidé de procéder à des réductions de personnel administratif touchant 15 p. cent des cadres, a-t-on appris hier.

Historie d'économiser 700 000 \$ annuellement, le Centre hospitalier universitaire de

Sept personnes perdront leur emploi dans le cadre de ces compressions.

## AU PALAIS DE JUSTICE

### Demers a pu reprendre sa liberté

Sherbrooke - Dany Demers a pu reprendre sa liberté provisoire avec un encadrement serré en attendant son procès pour un vol qualifié à l'égard d'une femme de 93 ans dans une résidence d'accueil à Saint-Georges-de-Windsor.

Il avait été trouvé apte à être jugé à la suite d'une évaluation faite par le psychiatre Francisco Pinéro avant sa comparution.

Demers, âgé de 18 ans et demeurant sur la route 249, a dû souscrire un engagement de ne pas retourner à ce foyer pour personnes âgées, suivre les directives de son médecin, ne pas consommer de boisson alcoolisée ni drogue et se soumettre à un couvre-feu, en plus d'une garantie personnelle et d'une garantie financière de sa mère.

Le défenseur Jean Leblanc avait plaidé qu'un élargissement sous conditions constituerait une alternative valable à la détention.

La nonagénaire a subi des blessures mineures après avoir été dépouillée de 550 \$ et de papiers personnels dans sa chambre.

### Pour le vol avant la messe de minuit

Sherbrooke - Shawn Aubin a été cité à son procès pour répondre d'un vol qualifié d'une centaine de dollars sur un homme de 69 ans qui se préparait à entrer à l'église pour la messe de minuit, à East Angus.

Son avocat Peter Downey avait dispensé le procureur Charles Crépeau de soumettre sa preuve hier à l'enquête préliminaire fixée devant le juge Michel Côté de la Cour du Québec.

Selon la police locale, le prévenu, âgé de 21 ans et sans domicile établi, bénéficiait à ce moment d'un congé de la prison pendant les fêtes.

Le sexagénaire avait rapporté avoir été bousculé, s'être fait retenir les bras et avoir été dépouillé de son

porte-monnaie à la porte latérale de l'église Saint-Louis-de-France.

Son porte-monnaie vide a été retrouvé à proximité par un paroissien.

### Coupable de voies de fait simples

Victoriaville-Arthabaska (GB) -D'abord inculpé de quatre chefs d'accusation se rapportant à des actes de violence à l'endroit de son ex-petite amie de coeur, Francis Vaugeois, de Victoriaville-Arthabaska, a été reconnu coupable de voies de fait simples seulement et il a bénéficié d'un sursis de sentence de la part du juge Raymond W. Pronovost de la Cour du Québec.

Lors de son procès au Palais de justice d'Arthabaska, le jeune homme s'est aussi vu imposer une probation de deux ans par le magistrat qui a exigé qu'il verse à la Maison des jeunes locale Le Trait d'Union une somme de 200 \$.

### Pour possession d'arme à autorisation restreinte

Victoriaville-Arthabaska (GB) -Michelle Guillemette, également de Victoriaville-Arthabaska, a écopé d'une peine d'emprisonnement de deux ans moins un jour et d'une probation de trois ans pour possession d'arme à utilisation restreinte.

De plus, il lui a été interdit de posséder armes, munitions ou explosifs pour une période de cinq ans.

### Elle avait volé une boîte de pilules

Victoriaville-Arthabaska (GB) - Une dame âgée d'une quarantaine d'années reconnue coupable de vol à l'étalage d'une boîte de pilules de moins de 4 \$, à la Pharmacie Jean Coutu de Victoriaville-Arthabaska, a été condamnée à verser une amende de 100 \$.

Il faut dire qu'elle possédait des antécédents de même nature à son dossier.

**Le nouveau service Messager<sup>MC</sup> Bell.**  
**L'efficacité du télégramme. La simplicité du téléphone.**

Ligne occupée ? Pas de réponse ? Quand vous devez absolument laisser votre message, comptez sur le service *Messager Bell*. Pour seulement 1,85 \$\*, il enregistre votre message et le livre automatiquement lorsque la ligne de votre destinataire se libère ou lorsque ce dernier répond. Pour profiter du service *Messager Bell*, faites le 0. Ou utilisez votre carte téléphonique *Carte d'appel<sup>MC</sup> Bell*. Avec le nouveau service *Messager Bell*, les paroles restent.

**Bell**

**120 960**  
**minutes**  
**gratuites**  
*(et pas une seconde de plus)*

**3 MOIS D'APPELS ILLIMITÉS\***  
**EN VOUS ABONNANT POUR 12 MOIS**

SEULEMENT **299\$**  
Nokia 100

**Bell Mobilité**  
*Enfin libre*

**AUDIOTEC**  
3040, RUE KING OUEST, 562-9262

\* Par message livré, partout en Amérique du Nord, à l'exception d'Hawaï et de l'Alaska.

# CAHIER SPÉCIAL

## ASSOCIEZ-VOUS À LA RELANCE

La Chambre de commerce de Sherbrooke et la Chambre de commerce régionale de l'Estrie tiendront un important gala le vendredi 18 février afin d'honorer plusieurs entreprises et dévoiler le nom du Grand Estrien 1994. Le gala des Prix Reconnaissances 1994 entend réunir plus de 600 personnes.

Désireuse de s'associer à des gagnants et de témoigner de réussites stimulantes pour l'économie locale et régionale, La Tribune publiera le matin du gala un cahier spécial afin d'ajouter à l'importance et au rayonnement de l'événement.

Notre équipe de rédaction publiera plusieurs reportages sur les entreprises en nomination, les objectifs d'une telle manifestation, l'implication des Chambres de commerce et des gens d'affaires ainsi qu'une projection pour l'année en cours.

Le cahier spécial comptera également plusieurs entrevues avec des femmes et hommes d'affaires, les personnes à l'origine du gala et plusieurs meneurs de la vie économique locale et régionale.

Un volet intéressant de notre publication spéciale consistera à effectuer un retour en arrière pour rappeler les gagnants des dernières années dans différentes catégories.

Les Grands Estriens de 1990, 1991, 1992 et 1993 seront aussi appelés à commenter l'actualité et à se souvenir du grand honneur qu'ils ont reçu.

### VOUS VOULEZ FAIRE PARTIE DE CE CAHIER PRESTIGIEUX?

Vous voulez, comme le dit le thème du gala 1994,  
être un associé de la relance?

Communiquez avec notre équipe de conseillers publicitaires.  
Nous avons une rubrique pour votre message.

## La Tribune

# 564-5450

(418) (514) 1 800 567-6955 / (819) 1 800 567-6034

Rencontre informelle sur le projet d'intégration scolaire

## Personne n'a changé d'avis

Jean-François GAZAILLE Sherbrooke

Rien n'a filtré de la rencontre informelle sur le projet d'intégration scolaire qui a réuni, plus tôt cette semaine, les commissaires et la direction de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, si ce n'est que personne n'a changé son point de vue.

«Je ne suis pas au courant de ce qu'il s'est discuté», a confié Marcel Pinard, directeur pour la région de Sherbrooke du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie.

Il n'est pas question pour le syndicat de modifier sa position d'ici sa rencontre avec la commission scolaire le 21 février prochain.

Il y a, rappelle M. Pinard, des clientèles qu'on ne peut intégrer aux classes régulières. De plus, l'arrivée d'étudiants ayant des besoins parti-

culiers risquent de surcharger la tâche des enseignants. Enfin, le syndicat croit qu'il faut faire une «distinction entre l'intégration sociale et l'intégration scolaire».

La réflexion de la commission scolaire a évolué, reconnaît Marcel Pinard qui ajoute que rien n'empêche les écoles d'accueillir des élèves souffrant de handicaps physiques s'il existe des aménagements ou des services répondant à leurs besoins. Mais dans le cas des enfants atteints de handicaps plus sérieux ou des étudiants éprouvant des troubles de comportement, le syndicat ne pense toujours pas que ce soit une bonne idée de les intégrer aux classes régulières.

C'est également l'avis du président du comité de parents de la CSCS, Gilles Boudrias. «Notre position n'a pas changé, a-t-il renchéri, même si nous sommes ouverts aux compromis.»

Pour sa part, le commissaire

Claude Forgues a rappelé hier qu'il fallait lutter contre la «tendance naturelle à la ségrégation». Il a soutenu qu'une majorité de commissaires était toujours «favorable à l'intégration en milieu naturel avec des aménagements et des services».

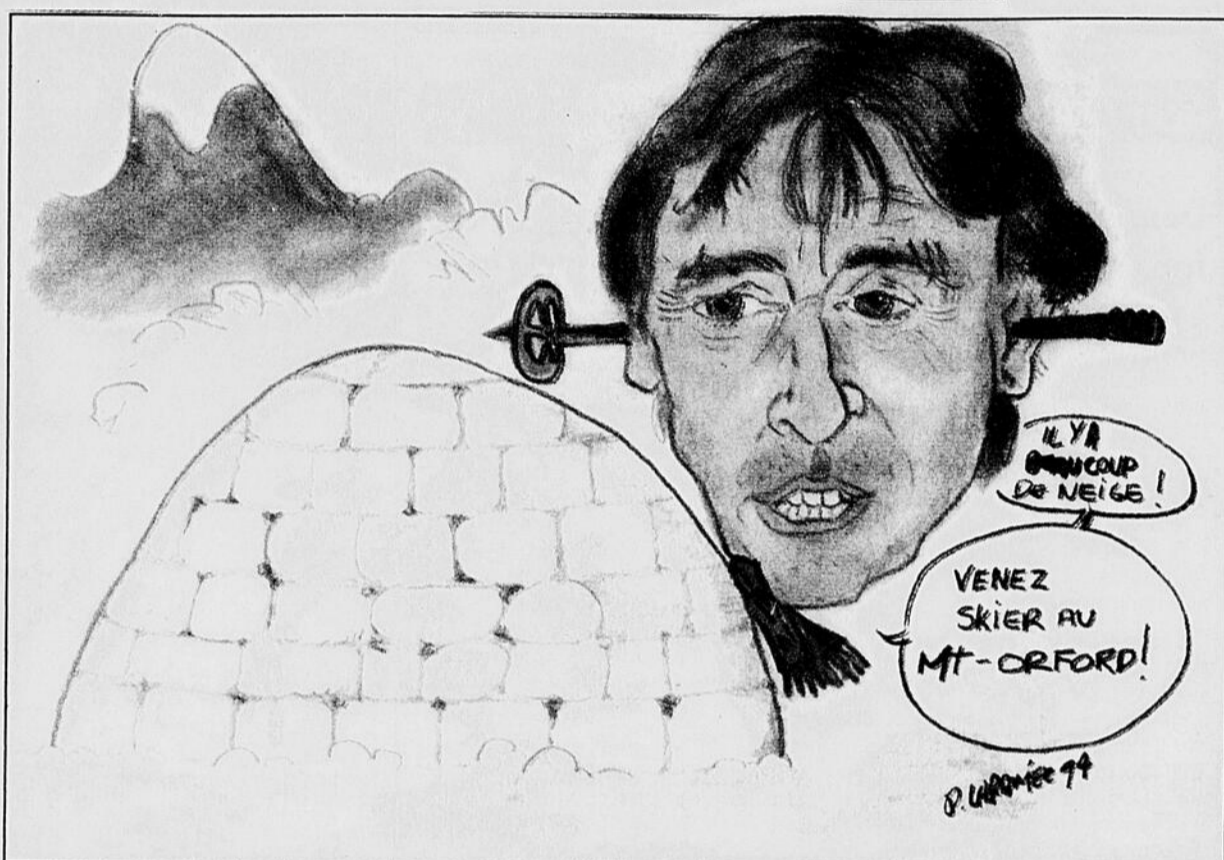
L'intégration totale est réaliste, a-t-il poursuivi, «c'est aux personnels enseignants et aux fonctionnaires de prouver que ça ne marche pas». Il a rappelé que la commission scolaire Eastern Townships et Baldwin-Cartier de Montréal n'avait pas craint de le faire.

Pour M. Forgues, l'école n'est plus seulement un établissement d'enseignement, elle est aussi un lieu de socialisation. Il se demande si les professionnels de l'enseignement veulent préserver leurs acquis sans se soucier de ce qui est mieux pour les enfants.

Dans ce dossier, dit-il, «si on laisse jouer les forces du marché, ce sont les forces lourdes - les corporations - qui vont l'emporter».

### la caricature de la semaine

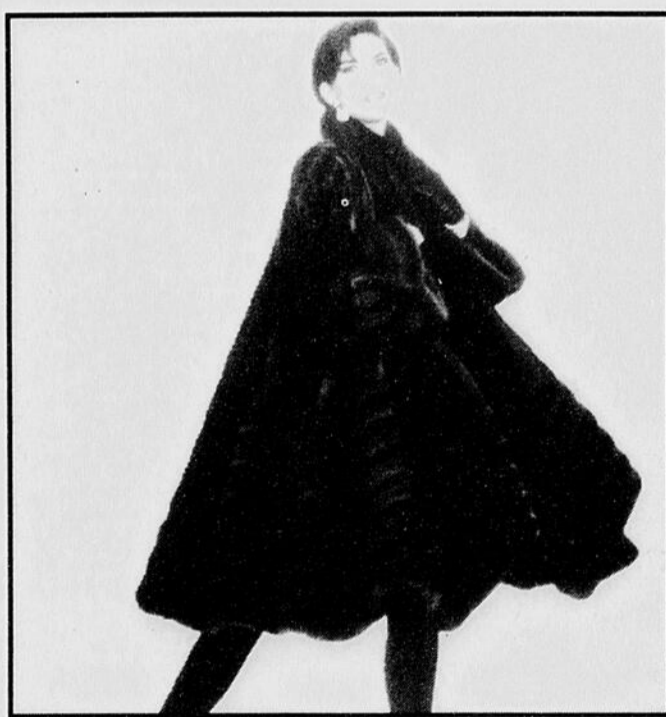
signée Patrick Laramée



# LIQUIDATION DE FOURRURE

LES PLUS GRANDS MANUFACTURIERS SE SONT RASSEMBLÉS POUR VOUS OFFRIR LA PLUS VASTE COLLECTION 1994 DE MANTEAUX DE FOURRURE. NOUS VOUS GARANTISSONS DES PRIX EXTRAORDINAIRES. VOUS NE TROUVEREZ DE MEILLEURES AUBAINES NULLE PART AILLEURS!

## GARANTIE DU MANUFACTURIER



Description	Prix courant	Prix de solde	Notre prix
Veste raton laveur	1700\$	1100\$	495\$
Magnifique manteau de castor	2600\$	1995\$	995\$
Superbe manteau de raton laveur	2600\$	1995\$	995\$
Manteau de vison femelle Blackglama	9995\$	6995\$	3500\$
Vison femelle 7/8	9500\$	7500\$	3750\$

## ENTRÉE LIBRE

FINANCEMENT INSTANTANÉ SUR PLACE



**3 JOURS SEULEMENT**  
**HOTEL DELTA**  
2685, rue King Ouest,  
Sherbrooke

\*LUXUEUX  
MANTEAU  
DE VISON  
1195\$ ou  
48\$  
par mois

\*\*VESTE  
EN RENARD  
NORVÉGIEN  
995\$ ou  
39\$  
par mois

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Spécial 1 par client.  
\* 48\$/mois sur approbation de crédit  
Paiement total 1 195\$. Coût de prêt 537<sup>75</sup>  
Paiement global 1 732\$ sur une base de 26,6% d'intérêt pour 36 mois  
\*\* 39\$/mois sur approbation de crédit.  
Paiement total 995\$  
Coût de prêt 475\$  
Paiement global 1 470\$. Sur une base de 26,6% d'intérêt pour 36 mois.  
Excel Fourrure et cuir 425, rue Mayor, Montréal 62280

**VENDREDI**  
**5 FÉVRIER**  
9 h à 21 h

**SAMEDI**  
**6 FÉVRIER**  
9 h à 21 h

**DIMANCHE**  
**7 FÉVRIER**  
9 h à 21 h